

SÉANCE ordinaire

Le 02 décembre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 02 décembre 2024, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

SONT ABSENTS : Messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout et Raynald Leblanc.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

241202.357 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Recommandation de paiement – ARTEA – Projet de quartier Newport ;
 - 4.3 Recommandation de paiement – ARTEA – Projet de quartier Pabos Mills ;
 - 4.4 Recommandation de paiement – ARTEA – Projet de quartier Chandler Ouest ;
 - 4.5 Recommandation de paiement – ARTEA – Projet de quartier Chandler Est ;
 - 4.6 Recommandation de paiement – ARTEA – Projet de quartier St-François ;
 - 4.7 Recommandation de paiement – Les Jardins Fleuris – Projet de quartier Chandler Ouest ;
 - 4.8 Recommandation de paiement – Les Jardins Fleuris – Projet de quartier Pabos ;
 - 4.9 Recommandation de paiement – Les industries FIPEC inc. – Projet de quartier Pabos ;
 - 4.10 Fédération québécoise des Municipalités – Renouvellement de l'adhésion 2025 ;
 - 4.11 Achat des lots 5 072 362, 5 402 983 et 6 277 251 – Fabrique de Newport ;
 - 4.12 Offre de services – Service de l'assainissement des eaux usées – Formation des opérateurs en assainissement des eaux usées – M. Michel Soucy ;

- 4.13 Avis de motion - Règlement relatif à la régie interne et au maintien de l'ordre durant les séances du Conseil de Ville ;
- 4.14 Poste de coordonnateur culturel – Embauche – Tommy Lymburner;
- 4.16 Octroi de contrat – Déneigement & sablage des routes municipales de Newport – Saison 2024-2025 ;
- 4.17 Recommandation de paiement – Club Nautique de Chandler – Factures d'électricité saison estivale 2024 – Projet de quartier Chandler Est ;
- 4.18 Recommandation de paiement – Englobe – Réfection des rues Comeau et René-Hubert – TECQ 2019-2023 ;
- 4.19 Programme de départ à la retraite – Demande de l'employé no 30-0071 ;
- 4.20 Réfection des rues Comeau et René-Hubert – Honoraires professionnels – Tetra Tech QI inc. – Facture numéro 60893313 – TECQ 2019-2023 ;
- 4.21 Réfection de la conduite pluviale – Avenue Daignault– Honoraires professionnels – Tetra Tech QI inc. – Facture numéro 60893319 – TECQ 2019-2023 ;
- 4.22 Recommandation de paiement – Réfection du circuit de la digue – Eurovia – Règlement V-213-2018 ;
- 4.23 OAA Espoir Câlin – Approbation de la facturation annuelle ;
- 4.24 Embellissement de la cour de l'école Sacré-Cœur – Versement d'une subvention ;
- 4.25 Cueillette des gros rebuts 2024 – Duguay Sanitaire Inc ;
- 4.26 Reconstruction de la route 132 – Pabos Mills/Newport – Recommandation de paiement – Honoraires professionnels ;
- 4.27 Recommandation de paiement – Steve Savage – projet de quartier St-François ;
- 4.28 Chargé de projet en Urbanisme & Environnement – Embauche de M. Marc-André Noël ;
- 4.29 Contrat de travail – Cours d'aquaforme – Autorisation de signature ;
- 4.30 Recommandation de paiement – Projet Circuit des Bâtisseurs – Règlement V-213-2018 ;
- 4.31 Recommandation de paiement – Règlement V-256-2023 ;
- 4.32 Recommandation de paiement – Règlement V-261-2023 ;
- 4.33 Vente par Dépanneur Multiservices BC inc. en faveur de Multiservices BC Mécanique inc. / Un immeuble situé au 16, avenue du parc industriel (lots 5 265 503, 5 265 504 et 5 265 505, Cadastre du Québec) ;
- 4.34 Adoption du calendrier des séances du Conseil pour 2025 ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.358 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire 4 novembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.359 CORRESPONDANCE - CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE – LA GRANDE GUIGNOLÉE COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE

La grande guignolée commerciale et professionnelle du Centre d'action Bénévole se déroulera ce jeudi 5 décembre prochain auprès de tous les commerçants de la MRC Rocher-Percé. On en appelle à votre grande générosité, c'est pour une très bonne cause soit nos gens dans le besoin.

241202.360 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

Demande de commandite – Club des 50 ans + de Pabos Mills – Souper de Noel ;	150 \$
Demande de commandite – Club optimiste de Pabos Mills – Activité Père-Noel ;	300 \$
Demande de commandite – Club de patinage artistique Rocher-Percé – Campagne annuelle de financement;	Reporté
Demande de commandite – Centre de jour SEGA – Réveillon des usagers;	125 \$
Demande de commandite – Polyvalente MGR Sévigny – Repas de Noel des élèves;	1 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.361 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois novembre 2024 représentant une somme de 726 873.61 \$, pour le journal des achats et 216 914.07 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.362 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ARTEA – PROJET DE QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil approuve la facture de Groupe Artea Inc. au montant de 3 247.13 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de structures décoratives de Noël pour le quartier de Newport. La somme nécessaire au paiement sera déduite du budget de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.363 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ARTEA – PROJET DE QUARTIER PABOS MILLS

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, et unanimement résolu que ce conseil approuve la facture de Groupe Artea inc. au montant de 3 247.13 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de structures décoratives de Noël pour le quartier de Pabos Mills. La somme nécessaire au paiement sera déduite du budget de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.364 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ARTEA – PROJET DE QUARTIER CHANDLER OUEST

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil approuve la facture de Groupe Artea inc. au montant de 1 661.39 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de structures décoratives de Noël pour le quartier de Chandler Ouest. La somme nécessaire au paiement sera déduite du budget de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.365 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ARTEA – PROJET DE QUARTIER CHANDLER EST

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil approuve la facture de Groupe Artea inc. au montant de 7 602.15 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de structures décoratives de Noël pour le quartier de Chandler Est. La somme nécessaire au paiement sera déduite du budget de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.366 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ARTEA – PROJET DE QUARTIER ST-FRANÇOIS

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie, et résolu que ce conseil approuve la facture de Groupe Artea inc. au montant de 5 512.84 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de structures décoratives de Noël pour le quartier de Chandler St-François. La somme nécessaire au paiement sera déduite du budget de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.367 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LES JARDINS FLEURIS – PROJET DE QUARTIER CHANDLER OUEST

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil approuve la facture numéro 1495 de Les Jardins Fleuris au montant de 1 054.55 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de pots de fleurs pour les terre-pleins sur le boulevard René-Lévesque. La somme nécessaire au paiement sera déduite du budget du quartier Chandler Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.368 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LES JARDINS FLEURIS – PROJET DE QUARTIER PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu

que ce conseil approuve la facture numéro 1669 de Les Jardins Fleuris, au montant de 1 400.43 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat d'arbustes et vivaces.

La somme nécessaire au paiement sera déduite du budget du quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241202.369 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LES INDUSTRIES FIPEC
PROJET DE QUARTIER PABOS**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil approuve la facture numéro 218108 de Les Industries Fipec Inc. au montant de 183.96 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de cordage pour l'aménagement réalisé sur le terrain de la Fabrique de Pabos la somme nécessaire au paiement sera déduite du budget du quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241202.370 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS –
RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil approuve la facture de la Fédération québécoise des municipalités au montant de 8 050.32 \$, taxes comprises, numéro de dossier 202028-00, concernant le renouvellement de son adhésion pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241202.371 ACHAT DES LOTS 5 072 362, 5 402 983 ET 6 277 251 –
FABRIQUE DE NEWPORT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil confirme l'achat des lots 5 072 362, 5 402 983 et 6 277 251 appartenant à la Fabrique de Newport pour un montant de 40 000 \$ réparti sur quatre années financières comme suit :

Un premier versement de 10 000 \$ en 2025
Un deuxième versement de 10 000 \$ en 2026
Un troisième versement de 10 000 \$ en 2027
Un versement final de 10 000 \$ en 2028

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241202.372 OFFRE DE SERVICES – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DES
EAUX USÉES – FORMATION DES OPÉRATEURS EN
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – M. MICHEL SOUCY**

CONSIDÉRANT les nombreux efforts déployés au cours des

derniers mois pour trouver une ressource qualifiée pour le poste toujours ouvert de coordonnateur et technicien en assainissement des eaux usées de la Ville s'avèrent infructueux ;

CONSIDÉRANT que les besoins urgents du service requièrent que la Ville intervienne dans les meilleurs délais et qu'une solution possible serait l'embauche d'un compagnon à contrat pour la formation de nos opérateurs en assainissement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur général ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Michel Soucy, à titre de consultant spécialiste en assainissement des eaux usées. Monsieur Michel Soucy agira comme formateur auprès des opérateurs à l'assainissement des eaux de la Ville.

Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à signer un contrat pour et au nom de la Ville de Chandler avec monsieur Michel Soucy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.373 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT RELATIF À LA RÉGIE INTERNE ET AU MAINTIEN DE L'ORDRE DURANT LES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Avis de motion est, par les présentes, donné, par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche qu'à une séance subséquente du Conseil il y aura adoption d'un règlement à la régie interne et au maintien de l'ordre durant les séances du Conseil.

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.374 POSTE DE COORDONNATEUR CULTUREL – EMBAUCHE – M. TOMMY LYMBURNER

CONSIDÉRANT la vacance au poste de coordonnateur (trice) culturel(le) ;

CONSIDÉRANT que le poste a été ouvert à l'interne et à l'externe ;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues et les recommandations du directeur général ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Tommy Lymburner à titre de coordonnateur culturel pour la Ville de Chandler.

Il est également résolu que monsieur Tommy Lymburner soit intégré à l'échelon 8 de la grille salariale de la convention collective des employés syndiqués de la Ville et qu'il débute sa période d'essai le 9 décembre 2024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.375 OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT & SABLAGE DES ROUTES MUNICIPALES DE NEWPORT – SAISON 2024-2025

CONSIDÉRANT l'appel d'offre public publié par le directeur général sur le système électronique d'appel d'offres et le journal local pour le déneigement et le sablage des routes municipales dans le district de Newport ;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé une soumission jugée conforme aux documents d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi, la municipalité peut négocier à la baisse le prix soumis par ce soumissionnaire compte-tenu d'un écart important avec le prix qui avait été estimé par la municipalité ;

CONSIDÉRANT que la négociation ne vient pas modifier les obligations contenues au contrat ou dans le devis technique ;

CONSIDÉRANT les conditions de l'appel d'offres ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce Conseil approuve le résultat de la négociation intervenue avec le soumissionnaire et accepte d'accorder le contrat de déneigement et sablage pour la saison 2024-2025 à « Les excavations HL Inc. » au prix de 130 000 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.376 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CLUB NAUTIQUE DE CHANDLER – FACTURES D'ÉLECTRICITÉ SAISON ESTIVALE 2024 – PROJET DE QUARTIER CHANDLER OUEST

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu

que ce conseil autorise le remboursement de la facture d'électricité pour la saison estivale 2024 au Club Nautique de Chandler au montant de 1 724.63 \$, toutes taxes comprises.

La somme sera prélevée au budget de quartier Chandler Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.377 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ENGLOBE – RÉFECTION DES RUES COMEAU ET RENÉ-HUBERT – TECQ 2019-2023

Il est unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 00204513 de Englobe au montant de 8 079.87 \$, toutes taxes comprises, pour les honoraires professionnels requis dans le cadre du projet de réfection des rues Comeau et René-Hubert.

Il est également résolu que la somme nécessaire au paiement provienne du programme TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.378 PROGRAMME DE DÉPART À LA RETRAITE – DEMANDE DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 30-0071

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil approuve (refuse) la demande de l'employé numéro 30-0071 se rapportant au programme de départ à la retraite des employés syndiqués de la Ville. Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, l'entente de départ avec l'employé concerné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.379 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRATECH – RÉFECTION DES RUES COMEAU ET RENÉ-HUBERT – TECQ 2019-2023

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 608893313 de TetraTech au montant de 4 012.35 \$, toutes taxes comprises, pour les honoraires professionnels requis dans le cadre du projet de réfection des rues Comeau et René-Hubert.

Il est également résolu que la somme nécessaire au paiement provienne du programme TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.380 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRATECH – RÉFECTION D'UNE CONDUITE PLUVIALE SUR L'AVENUE DAIGNAULT – TECQ 2019-2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 608893319 de TetraTech, au montant de 2 644.42 \$, toutes taxes comprises, pour les honoraires professionnels requis dans le cadre du projet de réfection de la conduite pluviale sur l'Avenue Daignault.

Il est également résolu que la somme nécessaire au proviendra du programme TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.381 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – RÉFECTION DU CIRCUIT DE LA DIGUE – EUROVIA – RÉGLEMENT V-213-2018

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro A038 18001739 2024 de Eurovia Québec Construction inc. au montant de 190 486.51 \$, toutes taxes comprises, pour la réfection et l'asphaltage de la piste cyclable sur le Circuit de la digue.

Il est également résolu que cette somme soit prélevée à même le règlement d'emprunt V-213-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.382 OAA ESPOIR CÂLIN – APPROBATION DE LA FACTURATION ANNUELLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de contribution annuelle 2024 de OAA Espoir Câlin au montant de 16 335.20 \$, toutes taxes comprises, pour les services rendus dans le cadre de l'application de la réglementation sur les chiens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.383 EMBELLISSEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

CONSIDÉRANT que le 20 décembre 2018, la Ville confirmait à la direction de l'école Sacré-Cœur de Newport sa participation financière au projet d'embellissement de la cour de l'école primaire de l'endroit ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement d'une subvention de 5 000 \$ à l'école Sacré-Cœur de Newport pour l'aménagement et l'embellissement de la cour de l'école.

Il est également résolu que cette somme soit prélevée au fonds dédié à l'amélioration du parc de jeu de Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.384 CUEILLETTE DES GROS REBUTS 2024 – DUGUAY SANITAIRE INC

CONSIDÉRANT que la cueillette des gros rebuts sur le territoire de la Ville s'est déroulée du 16 au 27 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que la Ville recevra une subvention de la MRC pour amortir la dépense occasionnée ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Josée Collin, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 7437, datée du 30 septembre 2024, à Duguay Sanitaire Inc. au montant de 51 474.31 \$, toutes taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.385 RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132 – PABOS MILLS / NEWPORT – RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HONORAIRES PROFESSIONNELS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 20169902 datée du 21 OCTOBRE 2024 à WSP, au montant de 12 822.34 \$, toutes taxes comprises, pour services professionnels rendus dans le cadre du projet de reconstruction de la route 132 Pabos Mills / Newport.

Il est entendu que ces honoraires seront intégralement remboursés à la municipalité par le ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.386 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER ST-FRANÇOIS – ENTRETIEN PISTE DE VTT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 37 datée du 18 novembre 2024 à M. Steve Savage. au montant de 900.00 \$, toutes taxes comprises, pour services rendus dans le cadre de l'entretien de la piste de VTT, du quartier de St-François.

Cette somme sera prélevée au budget de quartier de St-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.387 CHARGÉ DE PROJET EN URBANISME & ENVIRONNEMENT – EMBAUCHE DE M. MARC-ANDRÉ NOËL

CONSIDÉRANT le nouveau poste de chargé de projet en urbanisme & Environnement affiché par la Ville;

CONSIDÉRANT que conformément à la convention collective des employés syndiqués de la Ville de Chandler, ledit poste a été affiché à l'interne pour une période minimale de dix (10) jours ;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu dans le délai prescrit une candidature, soit celle de monsieur Marc-André Noël actuellement inspecteur en bâtiment ;

CONSIDÉRANT que monsieur Marc-André Noël répond entièrement aux critères recherchés pour ce poste ;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur général ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu que ce conseil confirme l'embauche de monsieur Marc-André Noël, à titre de chargé de projet en urbanisme & environnement pour la Ville de Chandler.

Monsieur Marc-André Noël sera intégré à l'échelon trois (3) de la nouvelle grille salariale approuvée par le syndicat des employés municipaux de la Ville de Chandler et débutera sa période d'essai le 6 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.388 CONTRAT DE TRAVAIL – COURS D'AQUAFORME – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise messieurs Gilles Daraïche et Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail avec manade Monique Doucet concernant les cours d'aquaforme dispensés au Complexe sportif de Chandler pour la saison automne 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.389 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET CIRCUIT DES BÂTISSEURS – RÉGLEMENT V-213-2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures ci-dessous dans le cadre du règlement d'emprunt V-213-2018 décrétant des

travaux de construction sur les pistes cyclables de la Ville ;

DESCRIPTION	FOURNISSEUR	MONTANT (ttc)
Branchement électrique luminaire Circuit des Bâtisseurs (facture no 16864)	Huard Électrique	11 2010.07 \$
Branchement électrique luminaire Circuit des Bâtisseurs (facture no 16865)	Huard Électrique	221.00 \$
Œuvre d'art public réalisé sur la piste cyclable (facture no 2024-24)	Bruno Minville	1 379.70 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.390 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – RÈGLEMENT V-256-2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures ci-dessous dans le cadre du règlement d'emprunt V-256-2023 décrétant l'acquisition d'équipements et travaux de réfection d'infrastructures pour la ville de Chandler ;

DESCRIPTION	FOURNISSEUR	MONTANT (ttc)
Achat d'une porte pour le Centre des loisirs de Pabos Mills (facture no 1213406)	Nadeau matériaux de construction inc.	712.02 \$
Matériaux pour construction d'un établi (facture no 1216369)	Nadeau matériaux de construction inc.	236.43 \$
Réfection terrain de tennis (facture no 3670)	PC Court Company Limited	23 826.85 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.391 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – RÈGLEMENT V-261-2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures ci-dessous dans le cadre du règlement d'emprunt V-261-2023 décrétant l'acquisition d'équipements et travaux de réfection d'infrastructures pour la ville de Chandler ;

DESCRIPTION	FOURNISSEUR	MONTANT (ttc)
Matériaux réparation bloc sanitaire terrain tennis (facture no 0407785)	Maurice Goupil 2014 inc.	44.31 \$

Matériaux réparation bloc sanitaire terrain tennis (facture no 0407825)	Maurice Goupil 2014 inc.	4.58 \$
---	-----------------------------	---------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.392 VENTE PAR DÉPANNÉUR MULTISERVICES BC INC.. EN FAVEUR DE MULTISERVICES BC MÉCANIQUE INC /UN IMMEUBLE SITUE AU 16, AVENUE DU PARC INDUSTRIEL (LOTS 5 265 503, 5 265 504 ET 5 265 505, CADASTRE DU QUEBEC)

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame Josée Collin et unanimement résolu ce qui suit :

1. Que la Ville a été informée de la vente à intervenir entre Dépanneur Multiservices BC inc. et Multiservices BC Mécanique inc. de l'immeuble situé au 16, avenue du Parc Industriel, secteur de Pabos, Ville de Chandler, (Québec), G0C 2H0, connu comme étant constitué des lots 5 265 503, 5 265 504 ET 5 265 505, au cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.
2. Que la Ville accepte que Dépanneur Multiservices BC inc. vende la propriété à Multiservices BC Mécanique inc. et ce, sans exercer ses droits stipulés à l'article 5 de la « Politique municipale relativement à la vente et aux promesses de vente de terrain qui sont la propriété de la Ville de Chandler et sont situés dans les parcs industriels ».
3. Que la Ville exige que le nouvel acquéreur respecte la « Politique municipale relativement à la vente et aux promesses de vente de terrains qui sont la propriété de la Ville de Chandler et sont situés dans les parcs industriels ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.393 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL EN 2025

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, et unanimement résolu que ce conseil approuve ci-dessous le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2025 :

13 janvier	05 mai	08 septembre
03 février	02 juin	06 octobre
03 mars	07 juillet	03 novembre
07 avril	18 août	1 ^{er} décembre

Il est également résolu que ces dates de séances ordinaires puissent être modifiées comme le prévoit la Loi par résolution du Conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241202.394 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gaétan Daraîche propose la levée de l'assemblée à 19 h 48.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraîche
Maire

Roch Giroux
Directeur général & greffier